

Des consultations médicales gratuites sont assurées dès la naissance par la PMI pour suivre votre enfant et surveiller sa croissance jusqu'à ses 6 ans. Des équipes pluridisciplinaires vous y accueillent et animent divers ateliers relatifs à son évolution médico-sociale.

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble des professionnels de santé en suivant ce lien :

<http://www.pontault-combault.fr/vie-sociale/santehandicap/professionnels-de-sante> [1]

En cas d'urgence, hôpitaux et urgences pédiatriques sont indiqués. N'hésitez pas à joindre le Samu en contact ou SOS médecins au 0 825 56 77 00.



PMI de Pontault-Combault

Le calendrier vaccinal indique les vaccinations obligatoires ou recommandées en fonction de l'âge. PMI et médecin traitant peuvent vacciner votre enfant. Jusqu'à 24 mois, des consultations médicales sont obligatoires.

	11 mois	12 mois	16-18
i. Diphtérie / Tétanos / Poliomyélite ii. Coqueluche iii. Haemophilus Influenzae de type b (HIB)	X		
i. Hépatite B	X		
i. Pneumocoque	X		
i. Méningocoque C		X	

i. Rougeole / Oreillons / Rubéole		X	X
-----------------------------------	--	---	---

Au-delà du suivi médical, de nombreux risques guettent les plus petits.

- Les nouvelles technologies bouleversent notre rapport à la consommation, le développement de notre identité, de notre relation aux autres, de nos facultés d'apprentissages. Il est assez communément admis par l'ensemble des professionnels qu'il vaut mieux éviter autant que possible tout accès et surtout toute station prolongée devant des écrans jusqu'à 3 ans.
- Le risque le plus répandu à cet âge est l'accident domestique. Pouvant avoir des conséquences graves voire irrémédiables, ces accidents se déroulent avant tout à l'intérieur de la maison.

Quelques conseils pour permettre de les limiter

- ⇒ Ne pas installer un enfant où que ce soit sans barreaux ou accroche pour le maintenir, jusqu'à 1 an en particulier. Le risque de faux mouvement et chute est très important.
- ⇒ Ne pas le laisser seul dans une pièce avec un animal domestique
- ⇒ Attention aux températures, de l'eau du bain, de la nourriture ou du biberon, de la chambre, à ne pas trop le couvrir. Les brûlures sont plus intenses et le risque d'étouffement important.
- ⇒ Ne pas laisser à portée des enfants de produits d'entretien ou de cuisine, d'outils de bricolage ou de jardinage, qui doivent être placés à une hauteur qui les rend inaccessibles
- ⇒ Attention au risque de brûlure, qui est l'un des plus fréquents, penser à éloigner les casseroles sur le feu, positionnées au fond des plaques avec la poignée tournée vers le mur, à empêcher l'accès au fer à repasser, au barbecue...
- ⇒ Installer des barrières de sécurité à l'entrée des pièces dans lesquelles la sécurité n'est pas garantie, devant les cheminées ou dans les accès aux escaliers
- ⇒ Protéger les prises par des cache-prises ou de bloquer les portes et fenêtres par des bloque-portes et fenêtres. Protéger aussi les coins des meubles quand ils sont trop saillants
- ⇒ Ne pas laisser de petits meubles permettant l'accès aux fenêtres
- ⇒ Attention, dans les jardins à empêcher la sortie de la propriété, à protéger l'enfant des plantes éventuellement nocives et à empêcher l'accès à tout plan d'eau qui pourrait comporter un risque de noyade

URL de la source (modifié le 26/06/2020 - 15:20): <https://www.pontault-combault.fr/0-3-ans/la-sante-et-la-securite-des-0-3-ans>

Liens

[1] <https://www.pontault-combault.fr/vie-sociale/santehandicap/professionnels-de-sante>